**Face aux attaques antiféministes et au statut-quo patriarcal à l’ASSÉ, riposte féministe !**

Face aux différentes attaques antiféministes que nous avons eu connaissance dans les dernières semaines et mois, lesquelles se manifestent à la fois de manière évidente, par des attaques directes à l’égard de femmes s’impliquant dans les associations étudiantes, mais également subtiles, par le laisser-faire de la part des militants qui ne prennent pas leurs responsabilités et leur rôle d’allié à cœur, le comité femmes de l’ASSÉ a décidé d’amener trois propositions au congrès annuel de l’ASSÉ afin  de mettre en lumière les enjeux qui nous touchent à cœur. Nous souhaitons par la présente expliquer ce qui nous a poussé à amener ces propositions. Dans un premier temps, nous aborderons notre proposition de campagne annuelle, et dans un second temps, nous aborderons notre proposition d’expulsion d’associations ainsi que notre proposition de modification des statuts et règlements de l’ASSÉ.

**La proposition de campagne annuelle**

Le comité femmes a décidé d’amener la proposition de campagne annuelle suivante pour plusieurs raisons.

*Considérant l'importance de cet enjeux que nous vivons à tous les jours,*

*Considérant la culture du viol omniprésente,*

*Considérant le soutient trop souvent déficient que les établissements d'enseignement procurent aux survivantes,*

*Que l'ASSÉ fasse une campagne nationale contre les agressions sexuelles et la culture du viol dans les établissements scolaires au Québec pour l’année 2017- 2018*

*Que l'ASSÉ appelle à une restructuration des politiques contre le harcèlement sexuel, des processus de dénonciation ainsi que des structures de soutien aux personnes survivantes dans les établissements scolaires.*

*Qu'en ce sens l'ASSÉ exige un réinvestissement massif dans le financement des universités et des cégeps de la part du gouvernement provincial, puisque dans la situation de coupures budgétaires actuelles, ce sont les services aux étudiants.es, dont les services aux personnes survivantes, qui sont les premiers touchés.*

D’abord, c’est la raison pour laquelle nous nous sommes impliquées cette année à l’ASSÉ, que celle-ci se dote d’une campagne annuelle féministe l’an prochain. L’an dernier, on parlait déjà de faire une campagne sur la culture du viol, mais à la place, la campagne *Tannés-es d’être pauvres* a été proposée et fut entérinée. Or, il faut bien l’admettre, la campagne n’a pas fait de vagues. Au niveau de l’équipe nationale, faute d’une équipe nombreuse, nous n’avons pu mener la campagne. Et au niveau local, à note connaissance, peu d’associations se la sont réappropriée pour mener à bien leurs luttes locales. C’était déjà une dynamique que nous déplorions dans notre texte de réflexion concernant la réappropriation des mandats votés en congrès par les associations locales. Vous trouverez d’ailleurs ce texte dans le présent cahier de congrès pour vous rafraîchir la mémoire, ou pour que vous en preniez connaissance pour la première fois. Au vu de l’actualité de la dernière année, nous sommes persuadées que le sujet est brûlant et qu’il faut battre le fer tant qu’il est chaud !

Ensuite, nous souhaitons une campagne contre la culture du viol à l’ASSÉ, parce qu’historiquement, l’ASSÉ n’a pas eu de campagne annuelle entièrement portée sur un enjeu féministe. D’ailleurs, la seule campagne (non-annuelle) féministe que l’ASSÉ a menée, il s’agissait de la campagne *Sale pub sexiste*, qui reste encore à ce jour, une des campagnes dont on se souvient le plus, à preuve, encore cette année, l’ASSÉ a fait réimprimer des autocollants *Sale pub sexiste*. Nous sommes donc convaincue qu’une campagne annuelle contre la culture du viol susciterait sans l’ombre d’un doute, l’intérêt au niveau local.

Nos critiques pourraient objecter que cela aurait pour effet de désintéresser les hommes du milieu militant et étudiant. Or, l’objectif d’une telle campagne a pour but d’*empowerer* des personnes qui dans le milieu étudiant, le sont trop peu, c’est-à-dire les femmes. Nous n’avons pas à faire de place pour les hommes, puisque ceux-ci l’ont déjà entièrement ou presque ! Dans nos luttes féministes, ça n’est pas à nous, les femmes de faire de la place aux hommes, mais plutôt aux hommes, de rendre leurs espaces féministes. Par conséquent, les hommes qui sont réellement des alliés féministes se comporteront comme tels et ne se désintéresseront pas du milieu étudiant pour autant.

De plus, nous tenons à faire une campagne annuelle portant sur le sujet des violences sexuelles, puisque même le mouvement étudiant n’est pas exempt de dynamiques de violence sexuelle, Ceci est donc, conséquemment, un *statement* que nous voulons envoyer à nos camarades masculins qui pourraient être amenés à adopter des comportements de violence sexuelle à notre égard afin de leur faire savoir qu’ils ne pourront pas s’en sortir impunément. C’est également un moyen de nous protéger, nous à titres de femmes, que d’exiger des mesures de gestion des agressions, peu importe qui les commet à notre égard, que ce soit des professeurs, des camarades ou encore des personnels d’administration de notre établissement.

Par ailleurs, nous vous mettons en garde contre des campagnes qui tenteraient de ménager la chèvre et le chou, en tentant de satisfaire tout le monde, puisque cela aurait pour effet de ne satisfaire personne. Pour nous, les femmes, qui sommes toujours mises de côté dans les campagnes annuelles, cela serait un exemple de plus que nous ne méritons pas d’avoir une campagne abordant directement des enjeux qui nous touchent à titre de femmes. Et cela montrerait encore, à notre avis, le sexisme ordinaire prévalent à l’ASSÉ puisque cela dénoterait l’analyse selon laquelle une campagne entièrement féministe n’est pas digne d’être à elle seule une campagne annuelle. Nous ne souffrirons pas d’une campagne annuelle qui tire partout, mais ne vise nulle part, et nous considérerons une telle proposition comme étant fondamentalement antiféministe, puisqu’à notre avis, cela aurait encore une fois pour effet de secondariser les enjeux féministes à l’ASSÉ, et plus généralement dans le mouvement étudiant. Une telle proposition n’aurait, somme toute, pour effet que de nous donner un arrière-goût similaire à celui que vivent les militants et militantes des partis attrape-tout tels que le PQ et le PLQ, qui font tout pour rester en surface et pour ne jamais aborder les problèmes à la racine des choses. Bref, nous percevons une telle possibilité de campagne comme rien d’autre qu’un affaiblissement de l’ASSÉ, du mouvement étudiant combatif qu’elle est censée incarner, puisqu’une telle campagne résulte d’une perspective similaire à l’électoralisme crasse des gros partis corporatifs néolibéraux qui sévissent à l’Assemblée Nationale.

De plus, de telles campagnes, qui visent à satisfaire un peu tout le monde en faisant un espèce de *patchwork* des revendications de plusieurs groupes risque de ne pas porter fruit. Par exemple, lorsque le mouvement étudiant a tenté de s’attaquer à l’austérité de manière générale, la question était tellement large, que nous n’avons fini que par nous embourber, et par ne pas susciter l’intérêt des gens, tant le sujet était vague, imprécis et trop éloigné de leur réalité. Comment, dans ce cas, les associations étudiantes peuvent-elles espérer mobiliser par rapport à une multitude d’enjeux - incluant celui de la culture du viol - lesquels peuvent être liés ensemble intellectuellement, certes, mais qui, ressemblent beaucoup plus dans les faits à une plate-forme de parti politique qu’à celui d’une mouvement étudiant ?

Enfin, nous sentons que l’intérêt est présent dans de nombreux comité femmes locaux afin de lancer une campagne contre la culture du viol. Nous savons de source sûre que de nombreux comités femmes locaux militent déjà contre la culture du viol, travaillent souvent en vase clos ou de manière séparée de leurs exécutifs locaux, parfois parce qu’elles trouvent que ceux-ci sont déconnectés de leurs réalités à elles, ou parce qu’ils se lavent les mains des questions féministes, sous prétexte qu’il existe déjà un comité femmes pour aborder ces enjeux et nous sommes persuadées qu’une telle campagne permettrait d’apporter du sang neuf et un regain d’intérêt pour le militantisme étudiant qui, nous croyons, doit se secouer les puces au plus vite. Si les associations, à travers leurs délégués qui proviennent très souvent des exécutifs, décident d’entériner une campagne annuelle féministe contre la culture du viol, cela pourrait avoir pour effet de créer des ponts inespérés entre les incubateurs à militantes que sont les comités femmes et les exécutifs des associations locales qui n’auront d’autre choix que de contribuer à une telle campagne annuelle féministe.

Par ailleurs, nous trouvons qu’il serait là une rupture intéressante d’avec les campagnes des dernières années qui ont porté énormément sur des enjeux de classe, au détriment, souvent des autres enjeux, tant féministes, qu’antiracistes ou encore LGBTQIA+, lesquels étaient souvent relégués à n’être que des sections négligeables dans les campagnes ou les argumentaires précédents de l’ASSÉ.

**La proposition d’expulsion de 12 associations membres et l’avis de motion pour modifier les statuts et règlements de l’ASSÉ**

Concernant la proposition suivante, nous l’avons également fait pour des raisons féministes, n’en déplaise à nos détracteurs sur la question.

Proposition ordinaire :

*Considérant que ces associations n’ont participé ou ne se sont pas inscrites à aucune instance décisionnelle de l’ASSÉ depuis trois instances ou plus,*

*Considérant qu’être membre de l’ASSÉ implique minimalement de venir aux instances décisionnelles de l’ASSÉ,*

*Considérant que les deux derniers congrès n'ont pu avoir lieu, faute d'atteindre le double quorum, lequel est déterminé, dans un premier temps, en fonction du nombre d'associations de cégep, et dans un second temps en fonction du nombre d'associations totales membres de l'ASSÉ,*

***Que l’on expulse les associations membres suivantes de l’ASSÉ :***

·   *AECA (Cégep d’Alma)*

·   *AGEEM (Cégep de Mont-Laurier)*

·   *LAS (Liberal Arts Society - Concordia)*

·   *AECSAUM (Anthropologie cycles supérieurs, UdeM)*

·   *AELCUM (Littérature comparée, UdeM)*

·   *AÉHUM (Histoire, UdeM)*

·   *AECSSP-UQAM (Science po cycles supérieurs, UQAM)*

·   *AESS-UQAM (Secteur des sciences, UQAM)*

·   *ACEP (Philosophie cycles supérieurs, Ulaval)*

·   *AGEEPP-UL (Philosophie, premier cycle Ulaval)*

·   *AGÉÉTUL (Théâtre Ulaval)*

·   *AHCSSA (Histoire de l’art McGill)*

Proposition d’avis de motion

*Que l’on ajoute aux statuts et règlements l’article suivant suite à* ***l’article 8 : Désaffiliation***

***Article 9 : Perte du statut de membre***

*Toute association membre de l’ASSÉ qui ne se présente pas à trois instances décisionnelles de suite perd automatiquement son statut de membre de l’ASSÉ.*

Nous avons eu échos de plusieurs mécontentements de la part de certains et certaines membres de certaines associations visées. Nous tenons tout de même à expliquer notre motivation, puisque visiblement, les textes de réflexion en ce sens n’ont pas fait leur chemin.

Nous avons formulé une proposition d’expulsion puisque nous sommes une poignée de femmes qui maintenons l’ASSÉ en fonction, mais ce, de manière très dysfonctionnelle, faute d’aide de la part de qui que ce soit d’autre. L’ASSÉ, ça n’est pas seulement son exécutif ou son équipe nationale, mais c’est surtout ses associations membres. Si ses membres ne sont plus intéressés à se présenter aux instances décisionnelles, l’ASSÉ ne peut tout simplement pas fonctionner. Élisabeth Béfort-Doucet l’explique d’ailleurs très bien dans son texte de réflexion *Hommes fantômes, hommes de l’ombre,* figurant dans ce cahier de congrès,qu’encore aujourd’hui, l’essentiel du travail logistique est orchestré par des femmes, et que puisque nous sommes dans une période creuse de l’ASSÉ, les hommes ne se bousculent pas au portillon pour sauvegarder l’organisation. Le phénomène en est un qui se répète sans cesse, soit  celui dans lequel une ou des femmes sont laissées à elles-mêmes, à tenter de maintenir une organisation d’un milieu où les femmes ne sont pas majoritaires, où elles peinent à faire leur place (milieux politiques, entre autres), mais tout en reléguant tout de même les femmes à faire du travail genré (telle que de la logistique et du travail invisible, qui sont pourtant nécessaires, mais non valorisés) pendant que les hommes sont occupés à poursuivre d’autres objectifs plus valorisant pour eux (et donc, désertent les instances de l’organisation). Et quand le travail nécessaire (mais invisible) est fait, les hommes reviennent comme par magie pour s’attribuer tout le mérite de ce qu’ils n’ont pas fait, alors que les femmes se sont épuisées pour maintenir l’organisation. Ce phénomène a donc pour effet d’invisibiliser encore une fois, les femmes dans l’organisation dans laquelle elles s’impliquent.

Or, en ce moment, à l’ASSÉ, il s’agit de ce genre de situation que nous vivons. Nous ne sommes pas des machines, ni des robots, nous sommes des êtres humains qui devons dormir 8 heures par jour, qui avons des études, et qui devons maintenir un minimum de santé mentale. Or, en ce moment, la situation a pour effet de causer l’épuisement des femmes qui s’impliquent à l’ASSÉ, faute d’aide et de *solidarité* de la part des associations membres et de leurs militants-es. Alors que des personnes mécontentes de notre proposition d’expulsion commentaient en faisant remarquer et en raillant dans notre courriel, notre (manque de) *solidarité*, eux (parce qu’il s’agissait essentiellement d’hommes) n’avaient rien à apporter à l’ASSÉ d’autre que des reproches. Bien belle solidarité de leur part à ces gérants d’estrade ! Plutôt que de se demander pourquoi nous en sommes arrivées à une telle extrémité. Non, rien de tout ça, simplement des lettres d’excuses, et des lettres pour nous reprocher à mots à peine voilés notre proposition. Pour notre part, nous y voyons là un manque flagrant de solidarité proféministe que de ne pas prendre en compte ses privilèges masculins et de ne pas être en mesure de se mettre dans les souliers des femmes qui triment dur afin de maintenir au minimum l’association. Plutôt que de vous excuser ou de nous reprocher des choses, agissez !

Nous avons déjà envoyé des textes de réflexion concernant le sexisme ordinaire à l’ASSÉ et sur le fait que ce sont majoritairement nous, les femmes qui devons nous claquer le travail logistique (et invisible), pendant que les hommes eux, en tirent les mérites et font les choses qui sont plus visibles. Nous avons vu la lettre d’Élisabeth Béfort-Doucet passer sur ASSÉ-support quelques mois plus tard, et il semblerait qu’elle soit également restée lettre morte puisque nous n’avons pas eu quorum au congrès suivant ! Comme c’est décevant et épuisant pour des femmes, de préparer une instance pour se rendre compte qu’elle n’aura pas lieu ou que les décisions que nous voulions y prendre ne pourront pas l’être, faute de quorum. Comme c’est également difficile de se rendre compte que de nombreux hommes qui s’étaient empressés l’an dernier de se porter volontaire pour être sur l’équipe nationale, n’aient rien fait depuis, ou presque, que de nous mettre continuellement des bâtons dans les roues, volontairement, ou non. C’est à croire que

Les associations membres n’ont aucune excuse à notre avis, concernant le délais, puisque tous les avis de convocation ont étés envoyés tels que prévus sur ASSÉ-support en incluant les cahiers de congrès. De plus, les associations membres ont étés avisées à l’automne, lors du premier congrès et après celui-ci, de l’horaire concernant les différentes instances qui auraient lieu au cours de l’année.

Pour les associations qui nous reprochent de les empêcher de donner voix à leurs membresses, nous leur retournons plutôt le reproche. Si vos exécutifs sont composés à majorité par des hommes, peut-être y a-t-il un questionnement à avoir par rapport aux enjeux que votre association aborde ? Peut-être le climat militant est-il trop toxique pour permettre aux femmes de s’impliquer dans leur association de manière satisfaisante et sécuritaire ? Peut-être que les femmes préfèrent s’impliquer dans leur comité femmes plutôt que d’investir l’exécutif, puisque le comité femmes permet d’aborder directement leurs préoccupations, contrairement à l’exécutif ou à l’assemblée générale ? À cet égard, l’une des associations visées par la proposition ne s’est présentée qu’une seule fois durant le congrès où elle a étée accueillie à titre de membre et son seul représentant présent a remis en question l’existence du patriarcat en plein congrès, lors de sa première prise de parole à titre de représentant de cette association. C’est dire que même au sein des exécutifs, il peut y avoir des personnes profondément antiféministes, contribuant par leur simple présence à faire fuir les femmes des positions d’exécutifs. Auquel cas, considérant la souveraineté locale des associations, le fardeau de donner la voix aux militantes ne revient pas à l’association nationale en premier chef, mais aux associations locales. Par ailleurs, à titre d’hommes dans vos associations, il est de votre rôle *à vous*, à effectuer le *step back* afin que les femmes de vos associations puissent faire le *step up* nécessaire pour qu’elles puissent avoir voix au chapitre. Il s’agit là d’un processus pour les hommes des associations de se *disempower* afin de permettre aux femmes de s’*empower*. À cet égard, nous recommandons fortement à tous les hommes intéressés de consulter le *Petit guide du «disempowerment» pour hommes proféministes* qui a été écrit par Francis Dupuis-Déri.

Pour les associations qui crient au montréalo-centrisme de la proposition, nous trouvons qu’il est plutôt paradoxal de dire que «près de la moitié proviennent de Québec ou de régions hors-Montréal», alors que plus de la moitié des associations visées sont des associations provenant de Montréal. D’ailleurs, pour répondre à une critique qui a été émise par rapport au montréalo-centrisme des instances décisionnelles, les deux congrès qui ont dû être annulés ne se tenaient pas à Montréal, mais bien en région. Cependant, nous trouvons qu’il s’agit là d’une question de chiffres qui écarte en fait, le réel débat : celui de l’avenir de l’ASSÉ. Ce débat a d’ailleurs été très éludé, à notre avis, lors du congrès d’orientation, faute de participation des associations locales, notamment, mais pas uniquement, en ce qui concerne les textes de réflexion à envoyer par ASSÉ-support. Il y avait toute une liste importante de sujets à aborder, et il n’y a que FASA qui a envoyé un texte de réflexion. Tous les autres textes de réflexion dans le cahier du congrès d’orientation provenaient, quant à eux de comités de l’ASSÉ. Nous nous demandons donc, où se trouvaient les associations lors de ce congrès, qui était pourtant très important, puisqu’en ce moment elles souhaitent tant rester au sein de l’ASSÉ. En fait, toutes les associations ciblées par la proposition d’expulsion ne se sont pas présentées au congrès d’orientation de l’automne dernier, ni n’y ont participé d’une manière ou d’une autre.

L’ASSÉ n’est pas une association de service. La solidarité, ça ne vient pas seulement de ce que des membres d’exécutifs des associations pensent qu’est l’ASSÉ. Parfois, à lire ce que certains et certaines écrivent, l’ASSÉ est souvent utilisée pour parler de l’exécutif de l’ASSÉ, ou encore de l’équipe nationale de l’ASSÉ. Cependant, cela dénote une ignorance dommageable, surtout de la part d’association membres de l’ASSÉ, puisque cela montre qu’elles n’ont pas compris ce que cela implique. En effet, l’ASSÉ, c’est primordialement, ses membres, qui ont décidés de se réunir, afin de mettre en commun leurs capacités de mobilisation et militantes ainsi que leurs moyens financiers, afin de parvenir à un but commun. Rien de plus, rien de moins. Ainsi, lorsque des militantes ou des militants membres de l’ASSÉ disent que l’ASSÉ ne fait rien, iels disent en d’autres termes qu’elleux aussi ne font rien, puisqu’iels sont membres de celle-ci.  Or, comment des associations membres ne participant pas à répétition aux instances décisionnelles peuvent-elles lutter pour parvenir au but commun que se sont fixées les autres associations ? Encore moins connaître ces buts ? Or on nous dit qu’«*Être membre de l’ASSÉ peut impliquer plus que la présence aux instances décisionnelles, comme la défense de ses principes à une échelle plus locale. Il serait peut-être important de veiller à régler ces problèmes et à valoriser également cette autre forme de participation plutôt que de penser directement à l’exclusion*.». Certes, mais justement, être membre que l’ASSÉ implique *plus* que d’être seulement présent aux instances décisionnelles. Cela signifie qu’il *faille être présent aux instances décisionnelles* en premier lieu, pas seulement les passer outre ! En fait, à l’ASSÉ, il est souhaitable d’être à la fois présent aux instances et d’être militant. Cependant, il n’est pas *nécessaire* d’être membre de l’ASSÉ pour être militant et pour défendre relativement les mêmes principes que l’ASSÉ. À preuve, de nombreuses associations non-membres de l’ASSÉ militent de leur côté, participent à des instances régionales de l’ASSÉ, et parfois viennent en congrès, sans pour autant souhaiter faire partie de notre association.

L’ASSÉ n’est pas non plus une fédération étudiante telle que feu la FEUQ, la FECQ, ou encore l’actuelle UEQ. Cela signifie, par exemple, que le fonctionnement de l’ASSÉ diffère de celles-ci, notamment en ce qui concerne la prise de décision. C’est le congrès qui est souverain à l’ASSÉ, à l’image de l’assemblée générale des associations étudiantes qui est souveraine et dont la décision ne peut être renversée qu’en assemblée générale. Par le fait même, cela implique que l’ASSÉ fonctionne de manière *bottom-up*, c’est-à-dire que les impulsions doivent venir des associations membres, qui veulent apporter des positions nouvelles et en débattre avec les autres associations membres - l’ASSÉ, en d’autres termes - pour entériner ou non ces positions. Il faut également que les associations, en entérinant ces décisions, soient conscientes des impacts que cela va avoir, en ce sens où, en votant pour ces positions, notamment en ce qui concerne des campagnes annuelles ou des actions communes, ou des plans d’actions, elles s’engagent à y participer d’une manière ou d’une autre. Nous vous invitons d’ailleurs à lire notre autre texte de réflexion qui est présent au présent cahier de congrès, et qui porte sur la réappropriation des mandats au local afin d’en savoir un peu plus là-dessus. Mais cela signifie en outre, que malgré le fonctionnement *bottom-up* de l’ASSÉ, cela implique un retour du congrès vers les associations locales, lequel s’effectue, notamment à travers les délégués qui ramènent les informations et les mandats qui ont étés votés en congrès dans leurs associations locales.

Par ailleurs, la proposition d’expulsion d’associations qui ne se présentent pas suffisamment durant les instances décisionnelle est une proposition qui est normale lors de congrès annuels. Par exemple, l’an dernier, une proposition similaire a été apportée par l’exécutif. Elle se lisait comme suit dans le PV du congrès annuel.

*Considérant que ces associations n’ont participé à aucune instance de l’ASSÉ depuis au moins un an,*

*Considérant que nous n’arrivons pas à contacter ces associations étudiantes depuis un certain temps,*

*Considérant qu’être membre de l’ASSÉ implique minimalement de venir aux instances de l’ASSÉ,*

***3.4. Que l’on expulse les associations membres suivantes : AÉÉCSGUM, AÉMUM, AGÉMDÉLCUS, Asso-CÉTASÉ, RÉÉAV.***

*Proposée par le Conseil Exécutif*

*Appuyée par l'AGEFLESH*

*Pour : 37 Contre : 0 Abstention : 27*

*Adoptée à majorité*

Bien qu’il n’y ait pas eu autant d’associations visées l’an dernier que cette année et que la proposition de l’année passée prenait également en compte la présence des associations aux camps de formation, la situation est elle aussi, radicalement différente puisque l’an dernier, aucun congrès n’a été annulé, faute de quorum. De plus, nous n’avons pas pris en compte la présence des associations aux camps de formation, puisque ceux-ci ne sont pas des lieux de prise de décision, mais plutôt de formation, et que dans la dernière session, nous n’avons pu faire grand-chose dans le domaine politique, faute de congrès pour se donner les orientations nécessaires. Nous concevons donc mal pourquoi il y a eu une telle réaction. Si c’est le fait que nous avons manifesté publiquement notre intention de procéder comme suit, nous n’avons fait qu’appliquer l’escalade des moyens de pression : Puisque nous avons écrit (et dit en congrès) que nous n’étions que très peu de personnes, (dont la majorité sont des femmes) sur l’équipe nationale, et que personne n’a entendu notre appel, puisque nous avons annulé un premier congrès et qu’aucune association ne s’est posée de question, puisqu’ensuite, une seconde instance a étée annulée, sans plus de réactions, nous sommes tout simplement allées à une autre étape, soit celle de la proposition d’expulsion.

Par ailleurs, lorsque nous parlons de l’avenir de l’ASSÉ, nous ne blaguons pas ici. Des rumeurs circulent quant à l’éventuelle dissolution de l’ASSÉ. L’exécutif en a d’ailleurs discuté lors d’une rencontre à laquelle l’une des membresse du comité femmes a assisté. Nous concevons mal par conséquent comment des associations s’obstinent à demeurer dans l’ASSÉ si c’est pour ne pas se présenter aux instances, contribuant, par le fait même à l’immobilisme de celle-ci ? Au vu de la situation et des rumeurs, nous nous sommes dit que tout cela allait trop vite et que par conséquent, la chose à tenter, c’était de diminuer le nombre d’associations membres, diminuant de ce fait le quorum. Et nous avons par conséquent décidé de voir quelles associations ne s’étaient pas présentées ou inscrites en congrès dans les trois dernières instances.

Au regard de la situation actuelle, nous souhaitons revenir à notre proposition de campagne annuelle. Puisque ce sont essentiellement des femmes qui ont travaillé à porter et à maintenir l’ASSÉ en fonction dans la dernière année, nous considérons qu’il n’est que justice que la campagne annuelle de l’an prochain touche directement aux intérêts des femmes. Les femmes à l’ASSÉ se sont montrées, à notre avis, bien plus résilientes et fortes que nombres d’hommes, et nous croyons que ce serait bénéfiques pour elles de pouvoir enfin s’occuper des choses politiques qui les intéresse au plus haut point plutôt que de simplement et perpétuellement gérer et coordonner des questions logistiques.  Dans un soucis d’*empowerment* de ces femmes qui se sont sacrifiées cette année, nous souhaitons donc que les associations membres de l’ASSÉ choisissent une campagne annuelle résolument féministe contre la culture du viol sur nos campus.